

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
JURA SUD, PAYS DES LACS, PETITE MONTAGNE ET REGION D'ORGELET**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2020-080**

SEANCE DU 20 Février 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : **129**

Titulaires présents : **86**

Suppléants présents : **5**

Pouvoirs : **9**

Date de convocation :

14/02/2020

Date d'affichage :

24/02/2020

Votants :	100	Pour :	100	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	------------	--------	------------	----------	----------	---------------	----------

L'an deux mille vingt, **le vingt février**, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME.

Délégués titulaires présents :

ALLEMAND Jean-Luc ; ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BANCELIN Robert ; BANDERIER Laurent ; BARIOD Maurice ; BAUD Pascal ; BAUDURET Jacques ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER-ROLLET Claude ; BENOIT Françoise ; BENOIT Jérôme ; BERREZ Didier ; BERTHOZAT Michel ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOURGEOIS Josette ; BRIDE Christian ; BRIDE Frederic ; BRIDE Jean-Louis ; BRIDE Marcel ; BROCARD Jean-Pierre ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Rémy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin ; CARRETIE Josiane ; CASSABOIS Yannick ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Claude ; CHAMOUTON Patrick ; CHARRIERE Gérard ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COTTIN Geneviève ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Jean-Louis ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUFOUR Christiane ; DUMONT-GIRARD Philippe ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAULIER Jean-Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIRARDOT Bernard ; GIRERD Jacques ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence ; GUIDOT Henri ; HEIMLICH Aline ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JOURDANT Michel ; JOURNEAUX Cyrille ; LACOMBE Marie ; LACROIX Serge ; LAGARDE Jean-Noël ; LAMARD Philippe ; LONG Grégoire ; MAILLARD Jean-Claude ; MAS Laurence ; MILLET Alain ; MONNIER Roger ; MOREL Alain ; MULLOT Aurélie ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANSERI Alain ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; REBREYEND- COLIN Micheline ; RENAUX Marie-Louise ; RIGAUD Alain ; ROTA Josiane ; SOFFRAY Colette ; TOURNIER Daniel ; VELON Nicole ; VIDEIRA Christelle ; ZANINETTA Jacques ; ZEITLER Isabelle.

Délégués suppléants présents :

ALLOMBERT BLANC Frédéric (20h00) ; BLADE Anne ; GARNIER Joel ; MONNERET Bertrand ; TISSOT Isabelle.

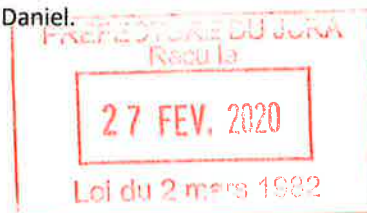
Excusés ayant donné pouvoir :

BOUQUEROD Michel à BRIDE Jean-Louis ; DE MERONA Bernard à BRIDE Marcel ; DUBOCAGE Françoise à PAIN Michel ; HEBERT Anne à CHATOT Patrick ; MANNA Julien à LACROIX Serge ; NEVEUX Marie-Pierre à MONNIER Roger ; PRUDENT Sandrine à BERREZ Didier ; RASSAU Jean-Noël à GIROD Franck ; REVOL Hervé à DELORME Jean-Louis.

Absents / excusés :

BAZZUCCHI Dominique ; BENACCHIO Fabien ; BORGES Alain ; BRUNET Hervé ; BUFFAVAND Lionel ; CAILLON Gérard ; COMTE Thierry ; COULON Jean-Paul ; DUBIEF Ludovic ; DUCLOS Martine ; DUPIN Bernard ; DUVERNAY Daniel ; ECOIFFIER Alain ; FEAU Pascal ; GADIOLET Marie-Agnès ; GAROFALO Pascal ; GILBERT Pierre ; GUICHON Gilles ; GUILLOT Evelyne ; GUINARD Sylviane ; JAILLET Bernard ; LANCELOT Catherine ; MONNERET-LUQUET Jocelyne ; MOREL Denis ; MOREL Guy ; MOREL-BAILLY Hélène ; NIEL Patrick ; PAGET Sylvain ; PERRON Sylviane ; PRELY Fabrice ; RENAUD Denis ; RUDE Bernard ; SOUSSIA Michel ; VUITTON Daniel.

Secrétaire de séance : VELON Nicole



Objet : Affectation cumulée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2019 des Communautés de Communes historiques pour les budgets principaux et les budgets annexes dissous et repris dans le budget principal

Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que les comptes administratifs font apparaître :

Budgets principaux :

- Communauté de Communes JURA SUD :
 - o Un excédent de fonctionnement = 1 533 142.51 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes PAYS DES LACS :
 - o Un excédent de fonctionnement = 1 109 870.56 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes PETITE MONTAGNE :
 - o Un excédent de fonctionnement = 967 360.36 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes RÉGION D'ORGELET :
 - o Un excédent de fonctionnement = 263 815.65 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €

Résultats cumulés des budgets principaux :

- o **Un excédent de fonctionnement = 3 874 189.08 €**
- o **Un déficit de fonctionnement = 0.00 €**

Vu la délibération en date du 6 février 2020 approuvant la dissolution des budgets annexes historiques suivants :

- Communauté de Communes RÉGION D'ORGELET :
 - o Affaires Scolaires
 - Un excédent de fonctionnement = 456 955.66 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
 - o Développement économique
 - Un excédent de fonctionnement = 0.00 €
 - Un déficit de fonctionnement = 312.00 €
 - o Environnement
 - Un excédent de fonctionnement = 34 280.80 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
 - o Urbanisme
 - Un excédent de fonctionnement = 126 306.21 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes PETITE MONTAGNE :
 - o Ferme relais Les Perris
 - Un excédent de fonctionnement = 4 725.61 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
 - o Logements temporaires
 - Un excédent de fonctionnement = 0.00 €
 - Un déficit de fonctionnement = 19 293.62 €
 - o Bâtiment PFC
 - Un excédent de fonctionnement = 240 623.78 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €

Résultats cumulés des budgets annexes historiques dissous :

- o **Un excédent de fonctionnement = 862 892.06 €**
- o **Un déficit de fonctionnement = 19 605.62 €**

Vu la reprise de l'actif, du passif et des résultats de ces budgets annexes historiques dans le budget principal au 1er janvier 2020,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Budgets principaux :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice

CC JURA SUD précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	810 127.25 €
CC PAYS DES LACS précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	149 444.56 €
CC PETITE MONTAGNE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	163 053.77 €
CC RÉGION D'ORGELET précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 770 393.06 €
Résultats de fonctionnement cumulés	352 232.52 €

B. Résultats antérieurs reportés

CC JURA SUD précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	723 015.26 €
CC PAYS DES LACS précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	960 426.00 €
CC PETITE MONTAGNE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	804 306.59 €
CC RÉGION D'ORGELET précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 034 208.71 €
Résultats antérieurs reportés cumulés	3 521 956.56 €

C. Résultats à affecter

CC JURA SUD = A + B (hors restes à réaliser)	1 533 142.51 €
CC PAYS DES LACS = A + B (hors restes à réaliser)	1 109 870.56 €
CC PETITE MONTAGNE = A + B (hors restes à réaliser)	967 360.36 €
CC RÉGION D'ORGELET = A + B (hors restes à réaliser)	263 815.65 €
Résultats à affecter cumulés	3 874 189.08 €

D. Solde d'exécution d'investissement

CC JURA SUD - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
CC PAYS DES LACS - D001 (Besoin de financement)	-27 363.76 €
CC PETITE MONTAGNE - D001 (Besoin de financement)	-681 280.30 €
CC RÉGION D'ORGELET - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
Besoins de financement cumulés	-708 644.06 €

CC JURA SUD – R001 (Excédent de financement)	64 331.65 €
CC PAYS DES LACS – R001 (Excédent de financement)	0.00 €
CC PETITE MONTAGNE - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
CC RÉGION D'ORGELET – R001 (Excédent de financement)	12 658.08 €
Excédents de financement cumulés	76 989.73 €

E. Solde des restes à réaliser d'investissement

CC JURA SUD - Besoin de financement	- 393 331.00 €
CC JURA SUD – Excédent de financement (1)	0.00 €
CC PAYS DES LACS - Besoin de financement	- 212 722.89 €
CC PAYS DES LACS – Excédent de financement (1)	0.00 €
CC PETITE MONTAGNE - Besoin de financement	- 153 263.00 €

CC PETITE MONTAGNE – Excédent de financement (1)	0.00 €
CC RÉGION D'ORGELET - Besoin de financement	0.00 €
CC RÉGION D'ORGELET – Excédent de financement (1)	0.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement cumulés	- 759 316.89 €

Besoins de financement F. = D. + E.

CC JURA SUD – Besoin de financement F = D + E	- 328 999.35 €
CC PAYS DES LACS – Besoin de financement F = D + E	- 240 086.65 €
CC PETITE MONTAGNE – Besoin de financement F = D + E	- 834 543.30 €
CC RÉGION D'ORGELET – Besoin de financement F = D + E	0.00 €

Besoins de financement cumulés 1 403 629.30 €

Excédent de financement cumulés 12 658.08 €

Solde cumulé 1 390 971.22 €

Affectation = C. + G.+H. 1 390 971.22 €

1) Affectation en réserves R1068 en investissement 1 390 971.22 €

G.= au minimum couverture du besoin de financement F

2) H. Report en fonctionnement R002 (2) 2 483 217.86 €

Déficit reporté D002 0.00 €

Budgets annexes dissous et repris dans le budget principal :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice

Affaires Scolaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	758 218.64 €
Développement économique précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	154 158.80 €
Environnement précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0.00 €
Urbanisme précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	122 359.11 €
Ferme relais Les Perris précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	4 655.66 €
Logements temporaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 1 862.69 €
Bâtiment PFC précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	51 329.71 €
Résultats de fonctionnement cumulés	1 088 859.23 €

B. Résultats antérieurs reportés

Affaires Scolaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 301 262.98 €
Développement économique précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 154 470.80 €
Environnement précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	34 280.80 €
Urbanisme précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 947.10 €
Ferme relais Les Perris précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	69.95 €
Logements temporaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 17430.93 €
Bâtiment PFC précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	189 294.07 €
Résultats antérieurs reportés cumulés	- 245 572.79 €

C. Résultats à affecter

Affaires Scolaires = A + B (hors restes à réaliser)	456 955.66 €
Développement économique = A + B (hors restes à réaliser)	- 312.00 €
Environnement = A + B (hors restes à réaliser)	34 280.80 €
Urbanisme = A + B (hors restes à réaliser)	126 306.21 €
Ferme relais Les Perris = A + B (hors restes à réaliser)	4 725.61 €
Logements temporaires A + B (hors restes à réaliser)	- 19 293.62 €
Bâtiment PFC A + B (hors restes à réaliser)	240 623.78 €
Résultats à affecter cumulés	843 286.44 €

D. Solde d'exécution d'investissement

Affaires Scolaires - D001 (Besoin de financement)	-456 965.97 €
Développement économique - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
Environnement - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
Urbanisme - D001 (Besoin de financement)	- 126 306.21 €
Ferme relais Les Perris - D001 (Besoin de financement)	- 4 655.66 €
Logements temporaires - D001 (Besoin de financement)	- 17 250.45 €
Bâtiment PFC - D001 (Besoin de financement)	- 42 997.72 €
Besoins de financement cumulés	- 648 176.01 €

Affaires Scolaires - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
Développement économique - R001 (Excédent de financement))	56 763.02 €
Environnement - R001 (Excédent de financement)	10 620.00 €
Urbanisme - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
Ferme relais Les Perris - R001 (Excédent de financement))	0.00 €
Logements temporaires - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
Bâtiment PFC - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
Excédents de financement cumulés	67 383.02 €

E. Solde des restes à réaliser d'investissement

Affaires Scolaires - Besoin de financement	- 172 956.16 €
Affaires Scolaires – Excédent de financement (1)	0.00 €
Développement économique - Besoin de financement	- 12 420.00 €
Développement économique – Excédent de financement (1)	0.00 €
Environnement - Besoin de financement	0.00 €
Environnement – Excédent de financement (1)	0.00 €
Urbanisme - Besoin de financement	- 42 127.07 €
Urbanisme – Excédent de financement (1)	0.00 €
Ferme relais Les Perris - Besoin de financement	0.00 €
Ferme relais Les Perris – Excédent de financement (1)	0.00 €
Logements temporaires - Besoin de financement	0.00 €
Logements temporaires – Excédent de financement (1)	0.00 €
Bâtiment PFC - Besoin de financement	0.00 €
Bâtiment PFC – Excédent de financement (1)	0.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement cumulés	- 227 503.23 €

Besoins de financement F. = D. + E.

Affaires Scolaires – Besoin de financement F = D + E	- 629 922.13 €
Développement économique – Besoin de financement F = D + E	0.00 €
Environnement – Besoin de financement F = D + E	0.00 €
Urbanisme – Besoin de financement F = D + E	- 168 433.28 €
Ferme relais Les Perris – Besoin de financement F = D + E	- 4 655.66 €
Logements temporaires – Besoin de financement F = D + E	- 17 250.45 €
Bâtiment PFC – Besoin de financement F = D + E	- 42 997.72 €

Besoins de financement cumulés	875 679.24 €
Excédent de financement cumulés	67 383.02 €
Solde cumulé	808 296.22 €

Affectation = C. + G.+H.	808 296.22 €
---------------------------------	---------------------

1) Affectation en réserves R1068 en investissement	808 296.22 €
---	---------------------

G.= au minimum couverture du besoin de financement F

2) H. Report en fonctionnement R002 (2)	34 990.22 €
--	--------------------

Déficit reporté D002	0.00 €
-----------------------------	---------------

Budgets principaux et Budgets annexes dissous et reprise dans le budget principal :

Besoins de financement cumulés	2 279 308.54 €
Excédent de financement cumulés	80 041.10 €
Solde cumulé	2 199 267.44 €
Affectation = C. + G.+H.	2 199 267.44 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	2 199 267.44 €
G.= au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R002 (2)	2 518 208.08 €
Déficit reporté D002	0.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

Pour extrait conforme,



Le Président
DELORME Jean-Louis



- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____ ; subvention : _____ ; ou autofinancement : _____
- (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section
- (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte dans l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats
- (4) En ce cas il n'y a pas d'affectation